

Communiqué de presse – 21 mai 2012

Ecologie et transport... le changement, est-ce maintenant ?

Au lendemain de la nomination de la nouvelle ministre de l'écologie, la FFMC souhaite savoir si le changement annoncé par le Président s'appliquera aux futures ZAPA.

Alors que Madame Nicole Bricq vient d'être nommée au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, elle trouvera sur son bureau un dossier aussi urgent que pollué.

En effet, suite à une directive européenne, son prédécesseur, Nathalie Kosciusko-Morizet, avait programmé la mise en œuvre de restrictions de circulation pour les véhicules terrestres à moteur dans les grandes villes françaises, à compter de 2012.

Les ZAPA, pour Zones d'Action Prioritaire pour l'Air, devraient interdire l'accès de certains véhicules à l'intérieur de zones définies dans des villes de plus de 100 000 habitants, afin de lutter contre l'émission de microparticules.

L'unique alternative pour les citoyens, à commencer par les plus modestes, reposerait donc sur les transports en commun ou sur le changement de leur moyen de locomotion. Intention louable, mais peu crédible dans un contexte social et économique très tendu, cette nouvelle contrainte à l'encontre des usagers de la route créera de nombreuses discriminations.

Neuf autres pays européens appliquent déjà des restrictions de circulation, mais le projet français est le plus sévère de tous, incluant les véhicules particuliers (dont les deux-roues motorisés mis en circulation avant 2005), contrairement à nos voisins qui les épargnent systématiquement en reconnaissance de leur rôle positif sur les encombrements, la pollution et l'efficacité des déplacements. La grave question environnementale mérite mieux que ces mesurées inadaptées, qui ne concerneront qu'un infime pourcentage de la pollution pour un coût social élevé.

En tant qu'association de défense des usagers de deux et trois-roues motorisés, la FFMC souhaite que Madame la ministre se prononce sur cette politique, qui, si elle était appliquée en l'état, constituerait une grave atteinte aux libertés individuelles et une vraie ségrégation par l'argent et le niveau social.

*Contacts Presse : Nathanael Gagnaire - 06 83 91 65 27
Frédéric George – 06 11 03 13 98*